



Grandes cultures

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



N°33
08/11/2022



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS/ ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stade** : généralement de pré-levée à 3 feuilles (BBCH 1-13), les plus précoces sont à début tallage (BBCH 21).
- **Limaces** : faibles attaques, à surveiller.
- **Pucerons** : encore très présents dans de nombreuses parcelles, la vérification de leur présence sur les plantules dès la levée est primordiale avant toute décision.
- **Cicadelles** : faible activité, à surveiller plus particulièrement dans les secteurs habituellement concernés.

Colza

- **Stade** : 3 feuilles à plus de 10 feuilles.
- **Larves de grosses altises** : résultats des Berlèses, début d'infestation timide.

Nombre de parcelles	Colza	Blé	Orge
Créées	46	28	5
Observées	29	15	2

Céréales à paille

Les températures douces se maintiennent pour les prochains jours. Quelques passages pluvieux ou averses sont annoncés pour ce mercredi et lundi prochain.

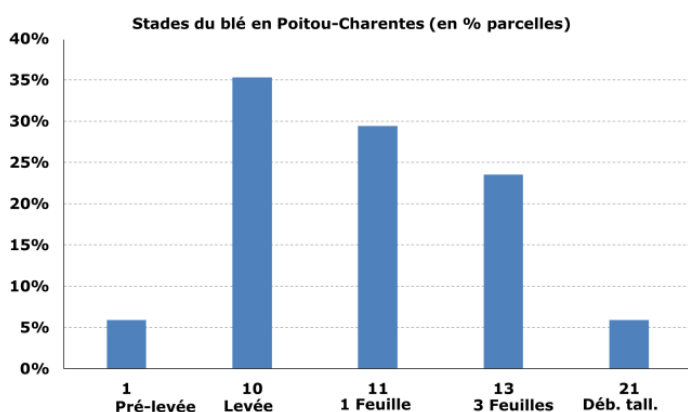
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 09	JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14
Poitiers	10° / 16° ▲ 15 km/h	6° / 16° ▲ 15 km/h	4° / 17° ◀ 15 km/h	6° / 17° ▼ 15 km/h	7° / 17° ▼ 15 km/h	8° / 15° ▼ 15 km/h
Niort	11° / 16° ▲ 15 km/h	6° / 16° ▼ 15 km/h	5° / 18° ▲ 15 km/h	7° / 17° ▼ 15 km/h	8° / 17° ▼ 15 km/h	9° / 16° ▼ 15 km/h
Saintes	12° / 16° ▲ 15 km/h	7° / 15° ▼ 15 km/h	4° / 17° ◀ 15 km/h	8° / 18° ▼ 15 km/h	9° / 18° ▼ 15 km/h	9° / 17° ▼ 15 km/h
Angoulême	11° / 15° ▲ 15 km/h	7° / 15° ▶ 15 km/h	4° / 18° ▼ 15 km/h	7° / 18° ▼ 15 km/h	8° / 18° ▼ 15 km/h	9° / 17° ▼ 15 km/h

• Stade phénologique et état de la culture

Les conditions de température et d'humidité ont été optimales pour le développement des céréales dans la majorité des situations. La levée a été très rapide. D'autres semis sont encore à envisager notamment d'orge et de blé dur.

Les réseaux d'observations de céréales ont démarré, celui du blé tendre enregistre pour le moment 28 parcelles (pour des semis du 11/10 au 08/11) et celui des orges d'hiver enregistre seulement 5 parcelles (pour des semis du 13/10 au 8/11).



Les parcelles du réseau sont actuellement entre pré-levée et début du tallage (BBCH 1-21). La majorité des parcelles sont entre levée et 3 feuilles (BBCH 10-13). Les plus avancées sont à début du tallage (BBCH 21).

Les parcelles semées très tôt s'exposent au risque pucerons, aux problèmes de gestion de graminées et aux maladies du pied.

Le suivi de la culture par l'observation régulière dès la levée permettra par la suite d'évaluer les risques limaces et pucerons aux stades les plus sensibles de la culture.

• Limaces

Des attaques faibles de limaces sont notées dans 2 parcelles des 7 observées du réseau.

Les observations du réseau « CIBLAGE anti-limace » montrent un niveau de population variable selon les parcelles mais le plus souvent assez faible.

Nombre de limaces par m² (réseau CIBLAGE anti-limace)

DATE DU RELEVÉ	COMMUNE	CODE POSTAL	TOTAL LIMACES (PAR M2)	STADE DE LA CULTURE
03/11/2022	CHENON	16460	2	1 feuille
03/11/2022	LA FAYE	16700	3	Inconnu
03/11/2022	LA FAYE	16700	3	Inconnu
03/11/2022	JUILLE	16230	1	1 feuille
03/11/2022	THAIRE	17290	2	Semée mais pas levée
03/11/2022	TORXE	17380	0	2 feuilles
03/11/2022	SOUVIGNE	79800	0	2 feuilles
03/11/2022	CEAUX EN COUHE	86700	0	Levée
03/11/2022	SERIGNY	86230	0	Non semée

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les stations météo du Magneraud (17), de Chalais-Rioux-Martin (16), de Niort-Souché (79) et de Poitiers-Biard (86) est en progression depuis fin septembre. Le niveau de risque atteint est faible et reste en dessous de celui de la précédente campagne à la même époque notamment pour les Charentes.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles (BBCH 13).

Seuil indicatif de risque : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages :** offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture :** les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

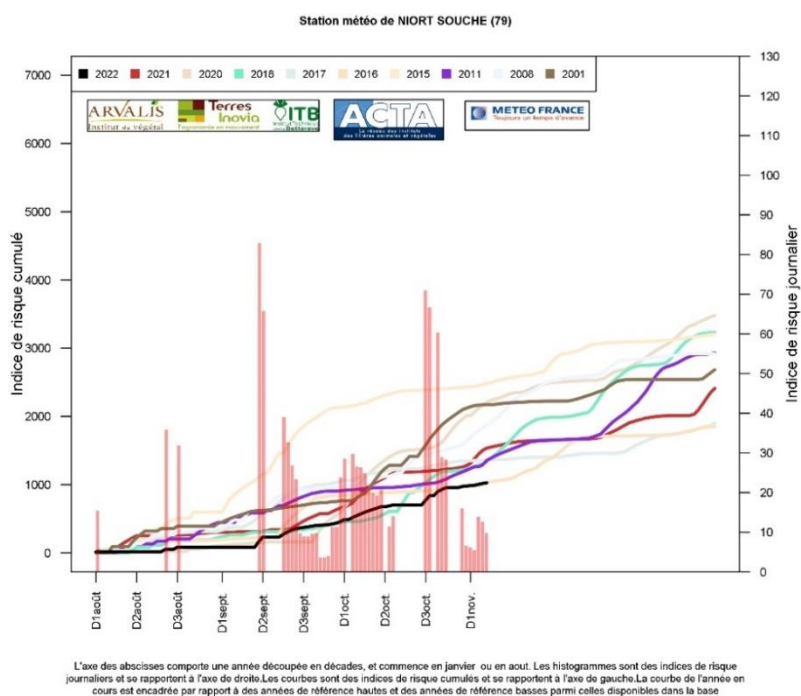
Evaluation du risque

Compte tenu du nombre de parcelles encore au stade sensible, des prévisions climatiques (pluies) et du niveau des populations des limaces, le **risque limace est faible à modéré**. Cependant, il faut rester prudent dans les situations à risque.

Les parcelles ayant atteint le stade début de tallage sont hors période de risque.

Bien que les populations de limaces et leur activité soient réduites, leur surveillance est recommandée par la mise en place des pièges avant le semis et l'observation des attaques.

Observez vos parcelles, en priorité celles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.



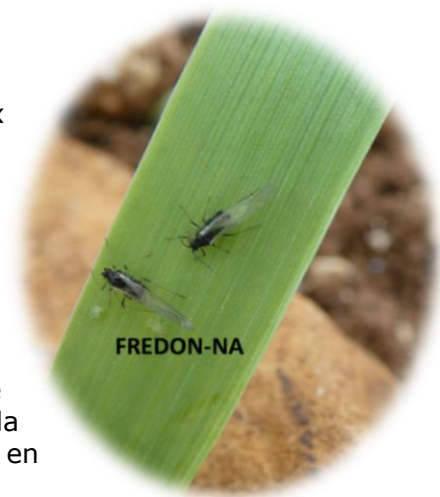
Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

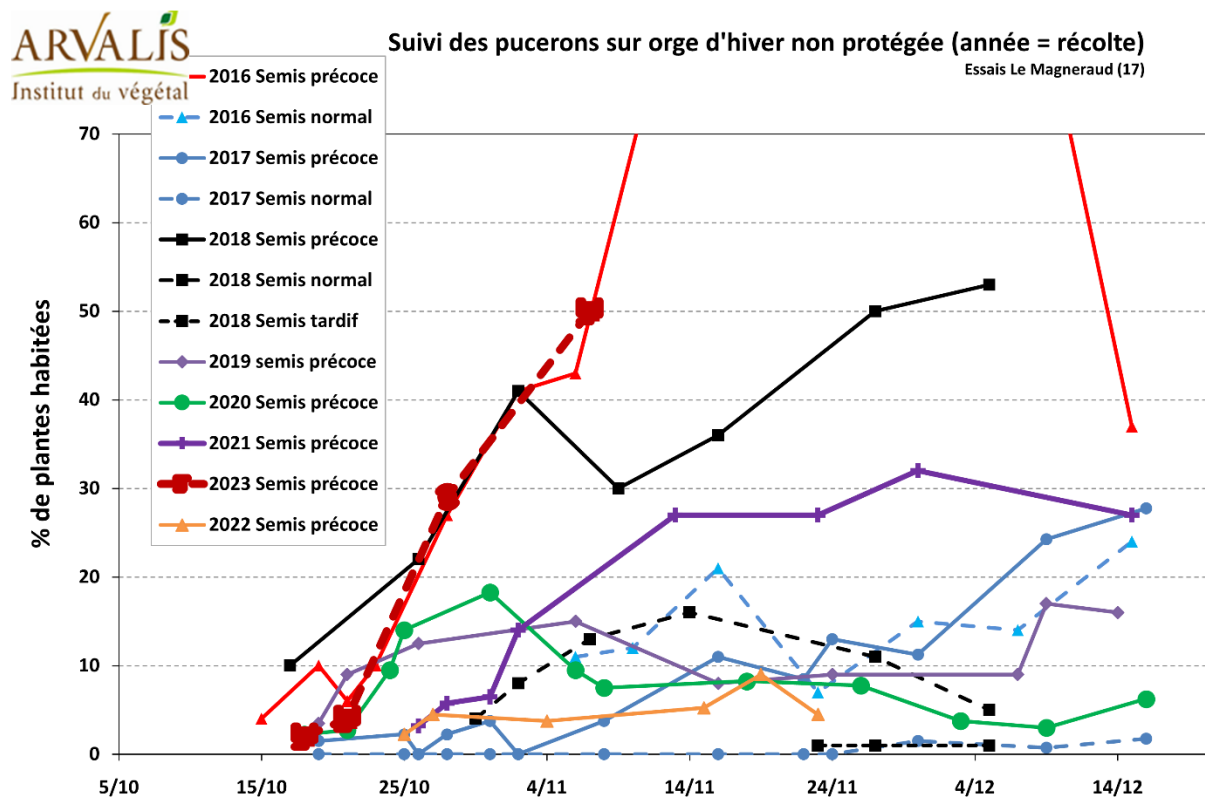
• Pucerons

Ils sont présents dans 11 des 15 parcelles notées, à des taux d'infestations variables de 1 à 90 %, mais seulement 2 sont au seuil indicatif du risque. Cependant, les conditions d'observations sont très contrastées et seulement quelques-unes sont réalisées dans de bonnes conditions. Par ailleurs, 4 de ces parcelles ont eu une protection contre les pucerons.

L'observation des plantes faite dans 5 parcelles hors réseau en Vienne, révèle encore la présence des pucerons, sur 5 à 30 % des plantes, dans 4 d'entre elles. Le taux de plantes infestées et le nombre de pucerons est en baisse par rapport à la semaine dernière. Mais, la présence des pucerons juvéniles (petit pucerons aptères) est en progression.

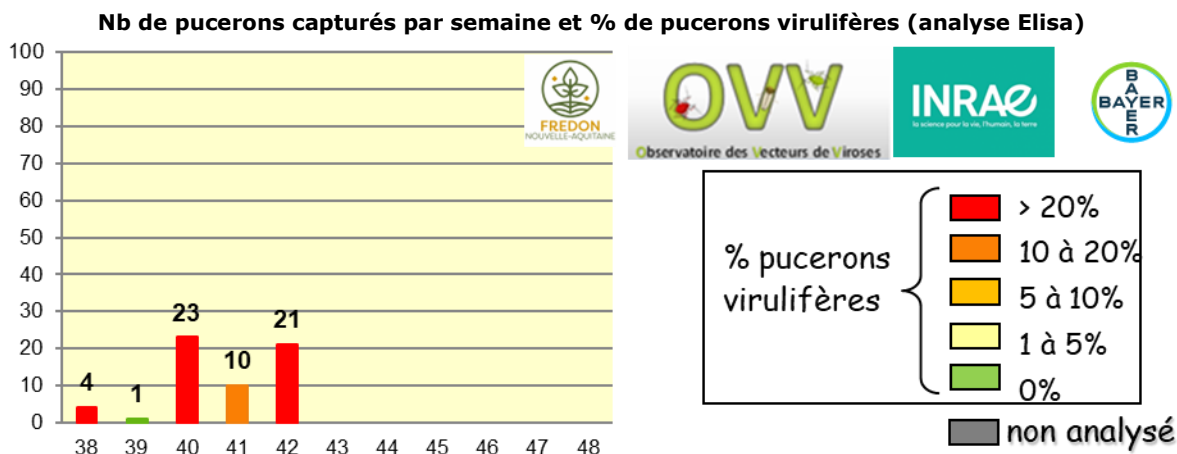


Les expérimentations des années précédentes "dispositif isorisque Puceron" d'ARVALIS ont montré que ce sont les semis précoces des céréales qui sont les plus exposés au risque pucerons. Pour ces semis, le suivi de cette campagne montre une infestation de 50 % des plantes, infestation aussi importante que celles des années 2016 ou 2018 (graphique ci-dessous). En revanche, l'infestation des plantes pour des semis de fin octobre (27/10 et levée le 3/11) n'est que de 6,4 %.



Suivi du pouvoir virulifère

Les analyses de viroses sur les pucerons (*Rhopalosiphum padi*) piégés du 17 au 24 octobre (Sem 42) en Vienne (près de Poitiers) montrent un taux de pucerons virulifères important (supérieur à 20 %) coïncidant avec la levée des parcelles précoces.



L'analyse des pucerons prélevés sur les plantes les semaines (Sem 43 et 44) pourra nous renseigner de leur virulence sur les plus importantes vagues des levées des céréales.

Période de risque : dès la levée.

Seuil indicatif du risque : 10 % de plantes portent des pucerons, ou bien, leur présence est relevée pendant 10 jours consécutifs.

Evaluation du risque

Les conditions climatiques ont été favorables à la colonisation et au développement des pucerons ; **le risque se maintient à un niveau élevé** pour les blés tendres et les orges d'hiver (non tolérants JNO) ayant atteint le seuil indicatif du risque.

Les conditions climatiques restent encore favorables à l'activité des pucerons. Il est important d'observer la présence des pucerons dans vos parcelles à un moment favorable à l'observation (vers midi, avec une bonne luminosité) permettant une évaluation du risque de ce ravageur.

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et de déterminer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

Ne pas anticiper les semis notamment pour l'orge d'hiver.

Cultiver des variétés tolérantes à la JNO devient incontournable dans le choix d'une orge d'hiver fourragère.

Pour plus d'informations sur les viroses et l'observation des insectes vecteurs, consultez la « [note virose des céréales](#) ».

Attention résistance

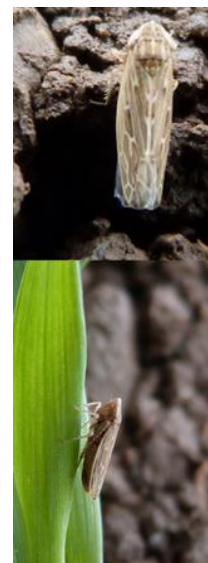


Au Royaume-Uni, des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille des Pyréthriinoïdes ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations / raisonnement à la parcelle), varier les spécialités / formulations.

- **Cicadelles (*Psammotettix alienus*)**

Ils sont piégés dans 2 des 4 parcelles notées, à des quantités faibles (1 et 10 individus/semaine).

Les observations des 5 parcelles, hors réseau, en Vienne (par Fredon-NA) ainsi que le signalement d'ARVALIS (plaque jaune, au Magneraud en 17), montrent une baisse d'activité des populations.



Psammotettix alienus
(Photo S. Désiré-fgdon64)

Cet insecte est vecteur de la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts très localisés et exceptionnels en Poitou-Charentes.

*Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.*

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 30 captures par semaine par piège jaune englué.

Evaluation du risque

Les températures ont été favorables au vol des cicadelles et la majorité des blés sont actuellement à des stades sensibles à ce vecteur.

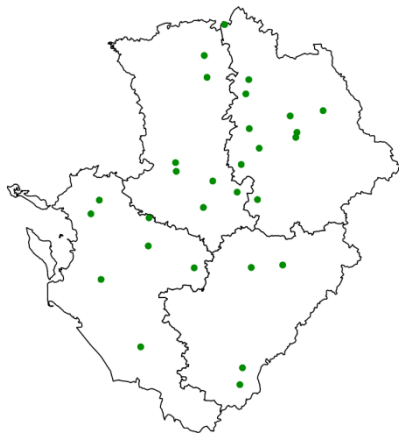
Surveillez prioritairement les parcelles levées des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

 **Consultez la fiche « [Cicadelle des céréales](#) » du Guide de l'Observateur**

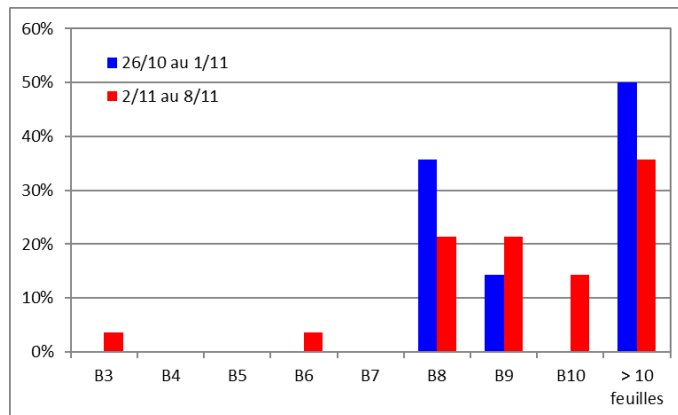
 **Consultez la fiche « [Maladie des pieds chétifs](#) » du Guide de l'Observateur**

Stade phénologique et état de la culture

Les températures très chaudes des derniers jours sont favorables à l'évolution des stades mais aussi à une augmentation de la biomasse, point très positif pour les colzas ayant levé fin septembre. Les écarts de stades restent cependant toujours importants avec les parcelles à 3 feuilles - ayant survécu aux dégâts des altises adultes - quand toutes les autres ont atteint ou dépassé 8 feuilles. A la baisse des températures, la viabilité des colzas à moins de 4 feuilles devra être évaluée avant tout investissement.



Carte des parcelles de colza observées du 2 au 8 novembre 2022 (Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)

Larves de grosses altises (altises d'hiver)

Selon les territoires, les dates de captures significatives des altises d'hiver varient entre le 20 septembre et le 5 octobre. Les simulations de date de ponte puis d'évolution larvaire sont donc réalisées sur plusieurs dates comprises entre le 20/09 jusqu'au 10/10 permettant à chacun de se repositionner selon l'activité des insectes dans son colza.

Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations. A partir des données météorologiques, pour une date donnée de début du vol, il est possible de suivre le développement des larves.

Calculs réalisés avec des données réelles jusqu'au 6/11/22 (en vert) puis prévisions jusqu'au 14/11/2022 ensuite utilisation des valeurs moyennes (20 ans)

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Niort (79)	20-sept.	24-sept.	12-oct.	17-oct.	21-oct.
	25-sept.	1-oct.	17-oct.	21-oct.	25-oct.
	1-oct.	4-oct.	19-oct.	24-oct.	28-oct.
	5-oct.	9-oct.	23-oct.	28-oct.	1-nov.
	10-oct.	14-oct.	27-oct.	31-oct.	9-nov.

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Poitiers Biard (86)	20-sept.	25-sept.	14-oct.	18-oct.	23-oct.
	25-sept.	1-oct.	17-oct.	21-oct.	26-oct.
	1-oct.	4-oct.	20-oct.	25-oct.	29-oct.
	5-oct.	10-oct.	24-oct.	28-oct.	3-nov.
	10-oct.	14-oct.	27-oct.	1-nov.	11-nov.

	Date début activité	Ponte	Ecllosion L1	Mue L2	Mue L3
La Couronne Angoulême (16)	20-sept.	24-sept.	11-oct.	16-oct.	19-oct.
	25-sept.	30-sept.	15-oct.	19-oct.	23-oct.
	1-oct.	4-oct.	18-oct.	22-oct.	27-oct.
	5-oct.	8-oct.	21-oct.	26-oct.	30-oct.
	10-oct.	14-oct.	26-oct.	30-oct.	7-nov.

	Date début activité	Ponte	Ecllosion L1	Mue L2	Mue L3
Saintes (17)	20-sept.	24-sept.	10-oct.	15-oct.	19-oct.
	25-sept.	29-sept.	15-oct.	19-oct.	23-oct.
	1-oct.	4-oct.	18-oct.	23-oct.	27-oct.
	5-oct.	9-oct.	22-oct.	26-oct.	30-oct.
	10-oct.	14-oct.	26-oct.	30-oct.	6-nov.

Avec les fortes températures enregistrées sur tout le mois d'octobre, l'évolution des stades larvaires est très rapide. Tous les stades larvaires sont potentiellement observables.

Attention, évolution rapide des stades larvaires ne veut pas dire présence dans les plantes, de nombreux facteurs rentrent en jeu. Pour évaluer le risque, il faut réaliser des Berlèses **dans chaque parcelle** pour déterminer le nombre de larves par plante.

Résultats des Berlèses

Les résultats de 19 Berlèses sont disponibles pour ce BSV, les valeurs restent en majorité faibles :

- 6 parcelles sans aucune larve de grosses altises détectée (0) ;
- 11 parcelles avec une population larvaire inférieure au seuil indicatif de risque (entre 0,1 et 2,1 larves par plante) ;
- 2 parcelles ont dépassé 3 larves par plante : 4,2 larves/plante à SAINTE-SOLINE (79) et 5 larves/plante à CHAURAY (79).

Hors réseau, la population larvaire semble plus élevée dans le Poitou que dans les Charentes.

Il est important de **poursuivre les tests Berlèses pour quantifier le nombre de larves de grosses altises par plante.** Attention à la confusion avec des larves de mouches parfois plus nombreuses (cf. illustration page suivante). En cas de résultat négatif, un nouveau test devra être fait 15 jours plus tard.

Consultez le protocole Berlèse.

Rappel : les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif de risque :

- Par la méthode Berlèse (plus fiable) : à partir de 3 larves par plante.
- Par dissection : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie.

Évaluation du risque

Le risque est **faible à modéré** et peut rapidement évoluer avec les températures élevées pour la saison. **Il faut surveiller l'évolution la population larvaire présente à la parcelle.**

Tutoriel : Comment faire un Berlèse ?

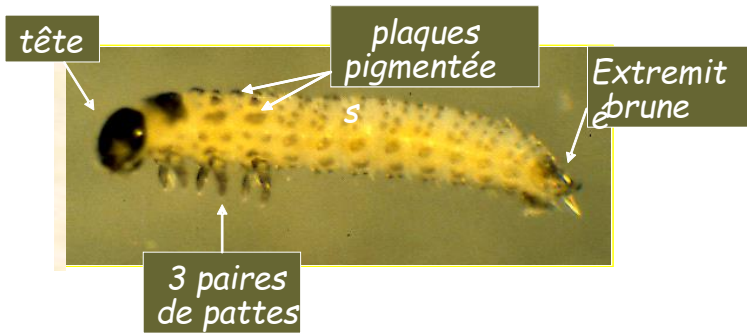


Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :

Reconnaissance Larve d'altise d'hiver

LARVE ALTISE

NE PAS CONFONDRE



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elle possède donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise. Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".